SOUS LE PLANCHER

ORGANE DU

SPÉLÉO-CLUB DE DIJON

" Il y a en ces lieux moult grottes ou cavernes dans la roche : ce sont antres fort humides et à cause de cette humidité et obscurité on n'ose y entrer qu'avec grande troupe et quantité de flambeaux allumés".

Bonyard, avocat à Bèze 1680

n°1 - 1957

- S O U S   L E   P L A N C H E R -

O R G A N E   D U   S P E L E O - C L U B   D E   D I J O N

F O N D E   E N   1 9 5 0

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

- S O M M A I R E -

INFORMATIONS DIVERSES.
ACTIVITES DU 2ème SEMESTRE 1956.
LES MINES DE FER EN COTE D'OR (suite).
PUBLICATIONS RECUES.
LA GROTTE DE ROCHE-CHEVRE (Barbirey-sur-Ouche)

Le Rédacteur et le Gérant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles, notes et dessins n'engagent que la responsabilité de ceux-ci.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations sont rigoureusement réservés.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

N° 1. Janvier - Février 1957

BONNE ANNEE

SOUS LE PLANCHER présente à tous ses lecteurs ses meilleurs voeux pour 1957 et souhaite qu'ils trouvent à sa lecture un intérêt toujours croissant.

ABONNEMENTS

Nous informons nos lecteurs que l'abonnement à SOUS LE PLANCHER part du 1er Janvier et nous leurs serions reconnaissant de bien vouloir en acquitter le montant afin qu'il nous soit possible d'en assurer la parution régulière. Nous les en remercions d'avance.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

C.C.P.

NOTE IMPORTANTE

Au dos de la couverture, une erreur d'impression indique comme N° de notre C.C.P.: "DIJON 663-95".

C'est DIJON 633-95 qu'il faut lire.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

AUX ARMEES

Nous avons eu récemment de bonnes nouvelles des membres actifs du Club actuellement sous les drapeaux, et dont les noms suivent: BARBIER - BIGARNE - DENIZOT - HUARD - SALETTE- BORNOT.

Nous souhaitons que les contingences internationales leur permettent de revenir bientôt à Dijon, troquer le "battle-dress" contre le survètement d'exploration, et le pinard réglementaire contre le petit aligoté fort "civil" de notre camarade VOLLOT. (publicité gratuite).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

ACTIVITES DU 2éme SEMESTRE 1956

Comme nous l'avons signalé dans nos deux précédents numéros l'activité de notre association a été très importante cette année en raison des communications que nous présentions au Congrès de l'A.F.A.S. qui a eu lieu au mois de juillet dernier à Dijon.

Durant le second semestre cette activité n'a nullement diminué et nous totalisons pour l'année 97 sorties. Les cavités suivantes ont été visitées, avec, levé de plan, études hydrogéologiques, recherches de cavernicoles et de chauves-souris:

- Grottes de Morcueil (Fleurey-sur-Ouche).

Cave Omuet et trou de la Route ainsi que l'Abîme (Bouilland).

- Carrière souterraine de Blagny.(Puligny)
- Grottes des Roches d'Elay (Darcey).
- Trou des Poutels (Bellenod).
- Douix de Chatillon (plongée B.de LORIOL).
- Grotte de l'Oreille et Grotte de la Tournée (Vauchignon; 3 visites)

Carrière d'Ancey.

- Carrières de Veuvey sur Ouche.
- Puits de la Grande Chaume (Santenay).

régions de Savigny, Grandmont, Lacanche, Painblanc, Etaules, Chatillon.

BIOSPELEOLOGIE. La recherche systématique des chauves-souris a été poursuivie par des visites répétées aux cavités suivantes:

- carrière de Blagny (8 visites).
- Carrière de Porée Piarde (8 visites).
- carrière d'Asnières (11 visites).

et grottes du Malpertuis, d'Antheuil et du Combet Georges.

D'autre part, un grand nombre d'insectes cavernicoles ont été répartis entre les divers déterminateurs qui ont accepté de nous aider dans nos travaux. Une étude sur la faune cavernicole de la Côte d'Or est en préparation.

La création d'un Comité Scientifique d'étude des cavités de Côte d'Or a été décidé et nous donnerons dans un prochain bulletin la liste des personnalités qui ont bien voulu accepter d'en faire partie.

ARCHEOLOGIE.

Plusieurs journées ont été consacrées aux fouilles de Genay, sous la direction de Mr. l'Abbé JOLY. D'autres fouilles ont été entreprises dans une cavité importante dont il a été ramené un matériel très intéressant. Des soirées passées au Club, à plusieurs, ont permis la reconstitution de vases et de poteries diverses sur lesquels nous donnerons prochainement un compte-rendu.

EXPEDITIONS EXTERIEURES.

Des équipes du SPELEO-CLUB de DIJON ont effectué des expéditions dans les cavités suivantes:

- Grotte de Pène-Blanque (Hte Garonne)(B.et C.CANNONGE, expédition du SPELEO-CLUB de PARIS).
- Grotte des Romains à Baume-les-Messieurs et Grotte de Macornay (Jura) (expédition biospéléologique avec la participation de Mr.B.POTY).
- Grotte des Cavottes (Doubs), B.CANNONGE et J.ROGER.
- Grotte de la Source du Dard, Grotte de Macornay et Grotte de la Balme d'Epy (Jura) B.CANNONGE et P.CONSTANT.

Grotte d'Azé (Saône & Loire) P.CONSTANT et Mr.DUCKERT, biospéléologue.

Enfin notre Club a eu le plaisir de recevoir, en Décembre, la visite de la sympathique conférencière N. CHOCHON, Présidente du Club Martel de Nice, qui nous a présenté les remarquables photos en couleurs réalisées par son équipe dans cette si belle région de Nice, si riche en gouffres de toutes sortes.

En dehors de notre activité purement spéléologique, des recherches pleines d'intèrèt ont été entreprises, au Compteur Geiger, pour la prospection d'éventuels gisements d'uranium dans la partie côte d'orienne du Morvan. Divers secteurs, où le compteur avait nettement réagi, ont été délimités sur la carte.

-o-o-o-o-o-o-o-

LES MINES DE FER EN CÔTE D'OR

par R. RATEL

(Suite)

Fonctionnement.

La mine, entreposée à proximité du lavoir, est jetée dans celui-ci par l'ouvrier chargé de son approvisionnement: quelquefois, on le nomme le "laveur", mais en général il est appelé le "rioleur", du nom de l'outil - la riole - qu'il utilise.

La riole (exceptionnellement appelée rabot) a la forme d'une raclette étroite en fer, munie d'un manche de deux mètres de long.

Le rioleur, après avoir ouvert la vanne d'arrivée d'eau, agite la mine avec la riole, la ballottant alternativement de droite à gauche pour l'exposer en totalité au courant. La mine propre, lavée, s'amasse au fond du lavoir, tandis que l'eau entraine les impuretés et déchets qui constituent des boues appelées "morées".

Lorsque le rioleur juge la mine convenablement lavée, il ferme la vanne d'arrivée d'eau; il laisse les morées s'évacuer en totalité, sort ensuite du lavoir la mine propre et l'entasse à l'air où elle sèche. Elle est alors prête, après cubage, à être livrée à la fonderie.

Si la quantité de mine à laver est importante, on peut utiliser non pas un seul, mais plusieurs lavoirs édifiés soit à la suite les uns des autres, soit côte à côte. Il va de soi que le nombre de lavoirs est fonction de l'importance du débit de l'eau.

Ce type de lavoirs a été fréquemment employé en Côte d'Or.

LAVOIRS A CRIBLES.

Le lavoir à cribles est constitué par trois perches reliées à leur partie supérieure, en forme de trépied, dont les extrémités inférieures sont enfoncées dans le sol à trois angles du lavoir. L'une des perches,

plus longue que les autres et flexible, s'incurve au dessus du lavoir; à son extrémité, on attache, soit un panier en osier oblong de 24 pouces de diamètre (60 cm environ), soit un récipient en cuivre percé de trous; on remplit ce récipient de mine à laver, on le plonge dans l'eau du lavoir et on l'agite pour faire évacuer les déchets.

Ce genre de lavoir fut d'un usage très peu courant; on connait cependant son emploi à Argilly par le baron d'Archiac, Maître de Forge au dit village.

LAVOIRS A CHEVAUX.

Ce genre de lavoir, qui apparait aux environs de 1830, se compose de deux batiments édifiés l'un près de l'autre et à proximité du ruisseau. Il comprend un premier bâtiment (A), dénommé "manège" dans lequel on attelle un ou deux chevaux (en B) qui, en tournant, et par l'intermédiaire d'engrenages (C D E), impriment un mouvement de rotation aux axes des lavoirs (H H') installés dans le second bâtiment (A') appelé "lavoir" ou "laverie".

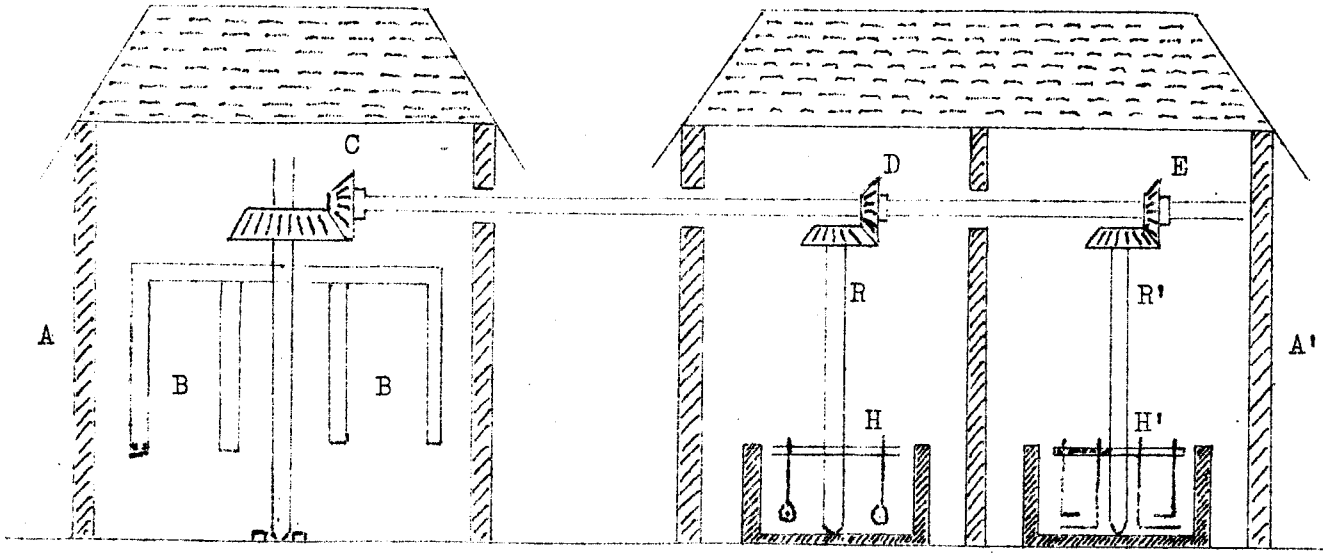

Ces deux lavoirs (H et H') se composent de cuves cylindriques en bois ou en pierre dans lesquelles on verse la mine à laver. Aux axes (R, R') sont fixés deux bras horizontaux (S, S')perpendiculaires, percés de trous verticaux dans lesquels passent des tubes en fer plein à section carrée,

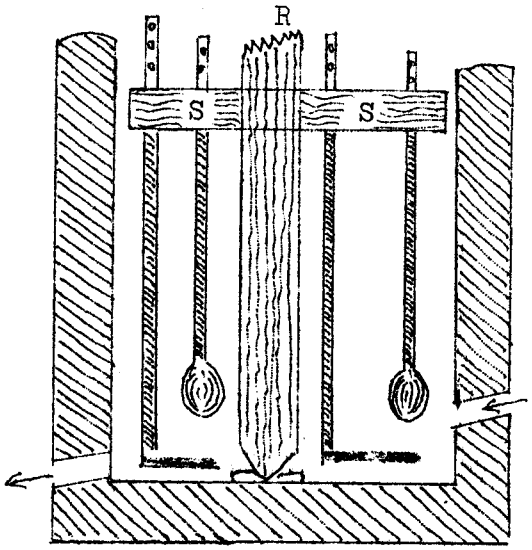

dont la partie inférieure épouse, pour les uns la forme d'un L, pour les autres, celle d'une cuillère. Un courant d'eau pénètre dans les cuves et les remplit, tandis que le laveur verse la mine à laver. Les tiges, en tournant, brassent le mélange mine, terre et eau, et lorsque l'ouvrier juge la mine suffisamment lavée, il arrête l'arrivée d'eau au moyen d'une vanne et laisse évacuer les morées qui sont entrainées dans le bassin d'épuration.

Elles s'y déposent lentement, et, en principe, au sortir de la digue filtrante, l'eau est parfaitement pure, donc potable.

Qu'arrive-t-il si néanmoins l'eau reste trouble?

En 1843, à Neuilly-les-Dijon, les eaux provenant du bassin d'épuration salissent les eaux de l'Ouche. Aussitôt, la Préfecture ordonne la mise en chômage immédiate des lavoirs.

En Juin 1851, les morées provenant du lavoir de Fontenelle inondent les prés de la commune, les rendant impropres au pâturage. Le Conseil municipal convoque le propriètaire du lavoir, l'oblige à évacuer d'urgence ses "morées" et le condamne en outre, à titre de dommages-intérêts, à véhiculer 2o m^3 de cailloux sur les chemins de la commune.

A Flacey, en 1857, une pétition est adressée à la Préfecture par les habitants du village à l'encontre du propriètaire des 4 lavoirs établis sur la Flacelière, dont la digue filtrante fonctionne mal. " L'eau salie ne permet plus que le linge soit bien lavé, le bétail refuse de boire l'eau de la rivière qui n'est plus potable non plus pour les habitants". Le Service des Mines ordonne la mise immédiate en chomage des installations.

Les mesures sévères prises par l'Administration du Service des Mines à l'encontre des propriétaires de lavoirs dont les installations sont défectueuses, pourraient paraître draconniennes a priori; ce serait méconnaître le souci de l'Administration qui agit avec vigueur dans l'intérêt

général, en controlant les installations réparties sur la quasi-totalité du département et qui ont compté 14 lavoirs à chevaux et plus de 250 lavoirs à bras. Il faut encore ajouter à ce chiffre environ 90 patouillets.

A la suite du chapitre traitant des patouillets, nous donnerons la liste complète de ces diverses installations, les noms de leurs propriétaires et des ruisseaux sur lesquels elles étaient établies.

LES PATOUILLETS.

L'étude des diverses formes de lavoirs a montré le progrès réalisé par le machinisme (lavoirs à chevaux) par rapport au travail manuel (lavoirs à bras); et pourtant ces derniers ne furent jamais véritablement détrônés; nous verrons plus loin pourquoi.

Le patouillet représente en quelque sorte un type de lavoir perfectionné qui, tout en nécessitant des installations plus importantes, permet un rendement de beaucoup supérieur.

La composition du patouillet est analogue à celle des lavoirs:

a) - un bassin d'alimentation;

b) - le patouillet lui-même;

c) - le bassin d'épuration;

d) - la digue filtrante.

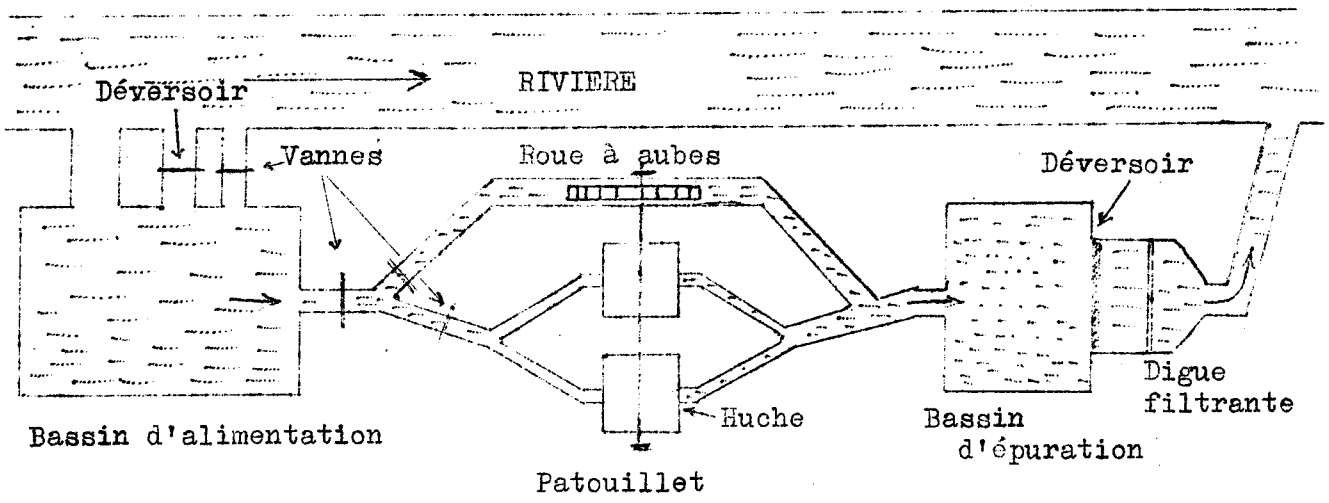

Le bassin d'alimentation en règle générale, est établi en dérivation et alimenté par la rivière. On l'appelle encore, bassin de retenue ou bief.

Toutefois, lorsque les circonstances l'imposent, il est alimenté par un ruisseau (Veuxhaulles, Vandenesse, Saint-Seine-sur-Vingeanne) ou quelquefois par un étang (Lacanche, Sacquenay), mais il s'agit là d'exceptions.

Pour éviter le débordement du bief, en cas de non fonctionnement du patouillet par exemple, un déversoir établi latéralement reçoit le trop-plein qui rejoint le cours d'eau. Un point de repère est fixé d'une manière définitive sur le mur du bief, sous le contrôle de l'Ingénieur du Service des Mines. Ce point indique la hauteur maximum de l'eau, qui, si elle était dépassée, provoquerait l'inondation des terres avoisinantes. Dans cette éventualité, on doit ouvrir immédiatement une vanne de décharge prévue à côté du déversoir à cet effet.

A la sortie du bief, le canal d'amenée de l'eau, muni d'une vanne, se divise en deux branches:

a) - l'une conduit l'eau par un chenal à la roue à aubes qui actionne le patouillet.

b) - l'autre, par deux chenaux, alimente les huches du patouillet.

Les morées sont évacuées dans le bassin d'épuration qui reçoit également l'eau provenant de la roue à aubes.

Le patouillet se compose de un ou deux réservoirs en bois, affectant la forme d'une huche à pain, et que, pour ce motif, on nomme les "huches".

Les dimensions de ces réservoirs sont, en général, de 5 pieds de long (1 m 5o environ) et 5 pieds de diamètre. Elles sont fixées sur le sol par leur partie inférieure et reçoivent l'eau par le canal d'arrivée à l'opposé duquel un autre conduit permet d'évacuer les morées.

Suivant les cas, ces huches sont placées côte à côte ou de chaque côté de la roue à aubes. Cette dernière, qui mesure normalement 8 pieds de diamètre (environ 2 m 5o) et comporte 16 aubes, entraine un arbre sur lequel sont fixées des barres en fer qui brassent la mine.

Ces barres peuvent éventuellement alterner avec des cuillères comme dans le type dit " lavoir à chevaux".

L'ouvrier chargé du fonctionnement du patouillet s'appelle le "patouilleur" il ouvre d'abord la vanne (R) afin de remplir d'eau les huches, puis il ou-

vre la vanne (S) qui met en marche la roue à aubes. Il remplit les huches de mine et le brassage s'effectue automatiquement.

Lorsqu'il juge la mine "nette", c'est à dire convenablement lavée, il ferme les vannes (R) et (S), laisse les morées s'évacuer en totalité, puis retire la mine qu'il entasse au voisinage de l'installation. Elle sera, après séchage, mesurée puis livrée aux fonderies.

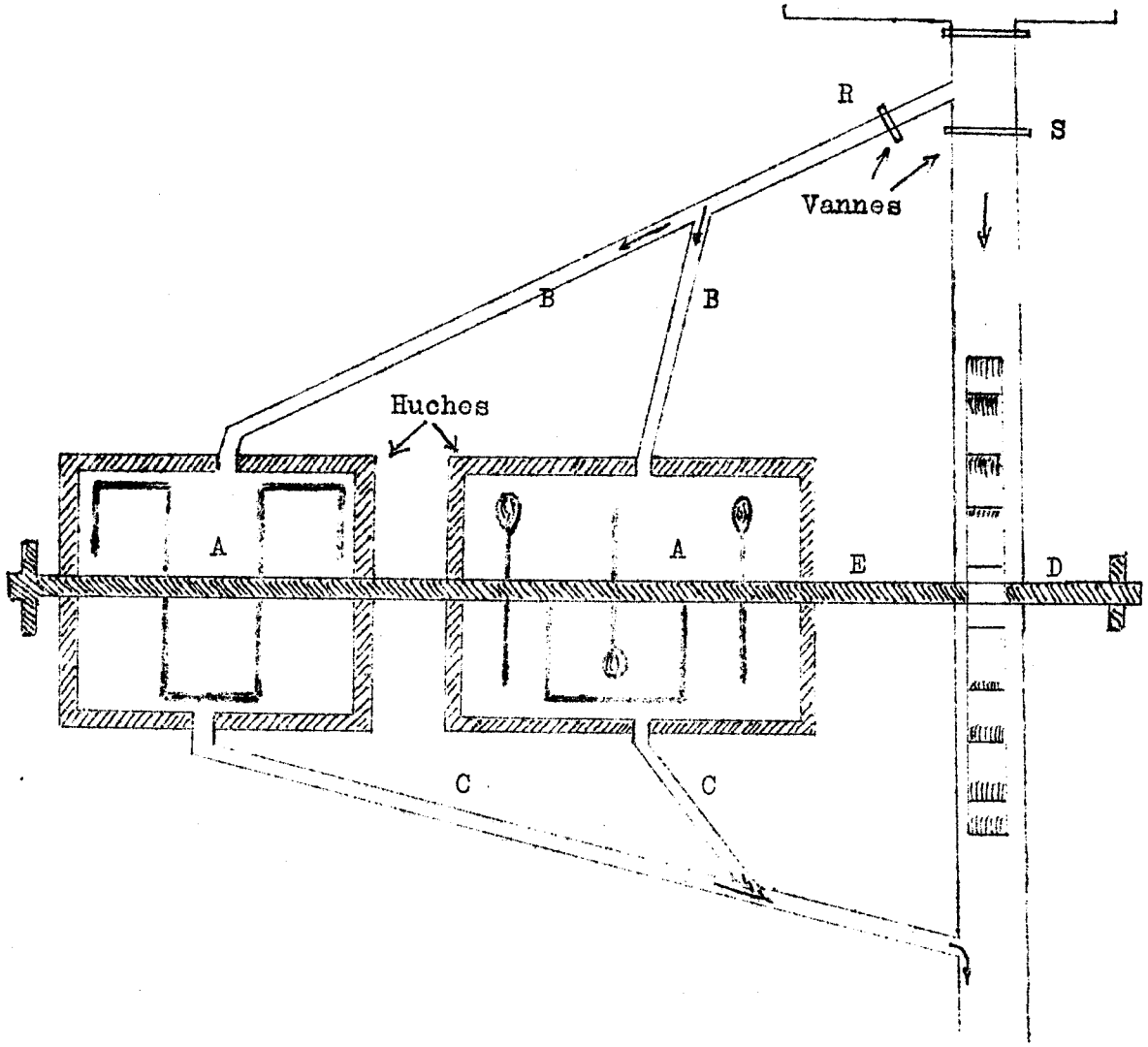

Cette installation ne peut donc être conçue que sur un terrain dont la pente permet l'écoulement de l'eau dans les huches et surtout un courant suffisant pour entrainer la roue à aubes.

Il arrive parfois, en période de sécheresse, que le débit soit trop

faible pour alimenter l'installation. Dans ce cas, l'eau emmaganisée dans la retenue d'eau est utilisée exclusivement pour le lavage de la mine, et l'on remplace l'énergie hydraulique par la force animale, en l'occurence un ou deux chevaux, qui tournent dans un manège et communiquent ainsi le mouvement à l'arbre du patouillet.

BASSIN d'EPURATION.

Les morées provenant du patouillet sont évacuées dans le bassin d'épuration, où elles se déposent lentement.

Afin d'éviter que les morées ne remplissent le bassin d'épuration, il convient avant tout que le volume de ce bassin soit supérieur à la quantité de boues qui s'y déposeront; il est en conséquence fonction du rendement du patouillet.

Ce volume de morées est déterminé par l'Ingénieur des Mines, ainsi que le volume du bassin; en principe, lorsque les morées remplissent la moitié ou les deux-tiers du bassin, elles doivent être évacuées immédiatement. Il est donc nécessaire que le bassin soit édifié en matière solide et durable qui résistera aux intempéries et à l'action de l'eau.

Le bassin est construit, soit au dessous du niveau du sol, soit, si le terrain ne le permet pas, en surface. En règle générale, les murs sont faits " à bain de mortier de chaux hydraulique"; le fond est pavé ou garni de pierres concassées et soigneusement nivelé, afin de permettre un curage complet. Enfin, les murs sont couronnés d'une série de dalles ou de tablettes de recouvrement, parfaitement de niveau.

A la partie aval du bassin, on construit un déversoir, sorte de barrage en terre ou en maçonnerie, dont la hauteur doit être de om.2o au dessous du niveau des murs. Cet ouvrage est recouvert de madriers solidement assemblés si la construction est faite de terre battue, ou d'une couche de pierres jointives, s'il est en maçonnerie.

La construction des diverses parties du bassin est effectuée sous le contrôle de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, qui, lors de l'achèvement des travaux, en dresse procès-verbal, dont les copies sont déposées aux Archives de la Préfecture et à la mairie du village dont dépend l'installation.

Le mode de construction ne varie pas, mais souvent on installe à l'intérieur un ou plusieurs compartiments qui communiquent entre eux et que l'on peut isoler au moyen de petites vannes.

Ceci présente l'avantage de permettre le remplissage des compartiments successivement, ce qui permet aux morées de se déposer en totalité et régulièrement. En outre, il est ainsi possible de curer les compartiments séparément sans interrompre pour autant la marche du patouillet.

Un autre procèdé, employé à Nod-sur-Seine, a consisté à remplacer les compartiments par des murs édifiés en chicane. Dans d'autres cas, et suivant la surface du terrain, on construit un seul bassin de grandes dimensions (Tarsul: 2.000 m^2) ou plusieurs petits, proches les uns des autres et communiquant entre eux. Ailleurs, on creuse des fossés en terre, reliés entre eux par de petits canaux parallèles ou non suivant la place disponible. La superficie, le nombre des fossés et leur volume sont assez variables, en voici quelques exemples:

Villecomte	7 fossés	1550 m^3	16 ares 93
Fauvernay	3 "	4016 "	44 " 50
Moloy	8 "	2238 "	17 " 13
Val Suzon	3 "	1309 "	10 " 81

DIGUE FILTRANTE.

Pour parachever la clarification des eaux sortant du bassin d'épuration, il est prévu à la suite de cette installation une digue filtrante.

Elle se compose de deux parties; d'une part, les parois qui épousent une forme demi-circulaire, faites de terre ou de maçonnerie, en communication directe avec le déversoir au moyen d'un chenal à l'opposé duquel une rigole permet l'évacuation de l'eau décantée; d'autre part, à l'intérieur, et au milieu de l'ouvrage, est installé un double chassis de bois, fait de pieux enfoncés verticalement sur deux files parallèles, garni d'un lattis entrecroisé et au milieu duquel est placée une couche de sable entre deux couches de graviers. Le tout est recouvert par un massif de terre argileuse bien imperméable, au niveau des murs d'enceinte.

(A suivre...)

P U B L I C A T I O N S

Certains de nos lecteurs nous ayant demandé si nous etions en relation avec des associations spéléologiques étrangères, nous avons le plaisir de donner ci-dessous la liste des publications reçues par le Club en échange ou par abonnement.

ANGLETERRE.
"CAVE SCIENCE",Bulletin de la British Speleological Association.

AUTRICHE.
"DIE HOHLE",Bulletin de la Société Spéléologique Autrichienne.

BELGIQUE.
"BULLETIN D'INFORMATION", Fédération Spéléologique de Belgique.
"BULLETIN de la Société Spéléologique de Namur".

ESPAGNE.
"SPELEON", revue d'hydrogéologie et de morphologie karstique.
"MUNIBE", Bulletin des Sciences Naturelles de SAN-SEBASTIEN.

GRECE.
"BULLETIN de la SOCIETE SPELEOLOGIQUE DE GRECE".

ITALIE.
"STUDIA SPELEOLOGICA" Bulletin de la station souterraine de Biologie Expérimentale de NAPLES.

YOUGOSLAVIE.
"SPELEOLOG", Revue de la Section du C.A.F. de ZAGREB.
"BULLETIN ARCHEOLOGIQUE & GEOGRAPHIQUE" de l'Academie des Sciences et des Arts de LJUBLJANA.

SUISSE.
"STALACTITE", Bulletin de la Société Suisse de Spéléologie.

FRANCE.
"NOTES BIOSPELEOLOGIQUES", du Laboratoire souterrain du C.N.R.S.
"ANTHROPOLOGIE".
"NATURALIA".
"ANNALES DE SPELEOLOGIE" de la Société Spéléologique de France.
"BULLETIN" du Comité National de Spéléologie.

FRANCE (suite)

Bulletin de la Section Spéléo-Préhistorique de la Société d'études roquefortaises 'Aveyron).

Bulletin de la Société des Naturalistes d'Oyonnax (Ain).

Bulletin de la Sté Spéléologique & Préhistorique de Bordeaux.

Bulletin Scientifique de Bourgogne.

"LE DEVOIR" Bulletin de la Fédération Nationale de Sauvetage.

"ECHO DES CAVERNES", Bulletin du Spéléo-Club San-Claudien (Jura)

"GHAR" Bulletin du Spéléo-Club de Casablanca.

"L'INCONNU SOUTERRAIN" Bulletin du Spéléo-Club de Lutèce.

"PEN AR BED" Bulletin des Géographes et Naturalistes du Finistère.

"LE P'TIT MINOU" Bulletin du Groupe Spéléo-Préhistorique Vosgien.

Revue Archéologique de l'Est.(DIJON)

"SPELEOS" Bulletin du Groupe Spéléologique Valentinois (Drôme).

"SPELEOPERATIONS",Bull.du Groupe Spéléologique du CAF. Marseille.

"SPELEOLOGIE" Bulletin du Club Martel, Nice.

"SOUS TERRE",Bull. du Groupe Spéléo des Campeurs d'Alsace.

"TERROIR" Bull. de la Sté Historique et Touristique de Fontaine-Française (Côte d'Or).

"LE MONDE SOUTERRAIN" Bulletin d'urbanisme souterrain.

Un Comité de lecture est chargé de classer les articles de ces publications et d'en noter les titres sur un registre à la rubrique de la Section intèressée: Géologie, Hydrologie, Biospéléologie, archéologie, etc.....

Pour nous permettre d'améliorer notre Bulletin, n'oubliez pas votre Abonnement: et avec le sourire, notre Trésorier vous dit: DIJON 633-95 et Merci!

LA GROTTE DE ROCHE-CHEVRE

par B.de LORIOL

L'Ouche, qui arrose Dijon d'un filet ridicule en été, affluent de la Saône, est dans la partie supérieure de son cours une fort jolie rivière. La vallée qu'elle a creusée, longue de près de 5o km., est une vallée riche, les villages y sont nombreux, coquets et pleins d'intérêt pour le touriste. Quant aux collines boisées qui l'enserrent, elles recèlent d'intéressantes cavités dont nous nous sommes proposé de décrire les plus typiques.

C'est ainsi que nous commencerons par la Grotte de Roche-Chèvre à Barbirey-sur-Ouche.

Pour nous y rendre, nous quitterons la Nale 5 à Pont de Pany (2o km à l'ouest de Dijon) pour suivre, durant 8 km, le G.C.33, qui, après avoir traversé les villages de Ste Marie-sur-Ouche et de Gissey-s-O. nous amènera à Barbirey.

Barbirey (altitude 3oo m), situé à la partie Ouest du thalweg est bâti sur une petite éminence dominant l'entrée d'un vallon où serpente le ruisseau de Gironde, affluent de l'Ouche. Ce village, autrefois annexe de Gissey, dépendait du baillage d'Arnay-le-Duc(5), et malgré son ancienneté on ne trouve que fort peu de documents le concernant: au VI° siècle, il est dénommé Barbiriacus (1), Barbyré en 1253 (2), et Berbirey en 1397(3)

Une famille a également porté ce nom au XIII et au XV° siècle.

Il n'a rien de très remarquable si ce n'est le charme de ses environs, on y voit toutefois, dans l'église, une Vierge à l'Enfant du XVIII° siècle.

Ses habitants, environ 15o, sont toujours très accueillants et ne méritent certainement pas le surnom de "gueulards" qui leur fut donné autrefois (9); cette dénomination était probablement destinée à quel-

ques "fortes poitrines" qui, dit-on, poussaient des cris discordants en chantant le dimanche à l'église.

Mais, quittons le village pour nous diriger vers la grotte: nous emprunterons, tout d'abord, un chemin de terre, qui, s'élevant rapidement au dessus de la localité, monte ensuite doucement le long d'un coteau exposé au midi, au bas duquel coule le ruisseau de Gironde. Au bout de 800 mètres, arrivés au pied des roches que domine la belle forêt de Veluze où l'on raconte que de vieilles femmes se livraient à des pratiques de sorcellerie,(9), nous longerons la falaise en gravissant, en direction du Nord, le petit sentier qui, après 300 m, aboutit à l'entrée de la grotte. S'il est malaisé à grimper, il est pire à descendre, surtout par temps de pluie car sa pente atteint parfois 45°, aussi, la glissade de celui qui n'a pas eu le temps de se cramponner à un arbuste se termine-t-elle 30 mètres plus bas au milieu des imprécations des camarades qu'il a fauchés sur son trajet.

LA GROTTE.

Avant d'y pénétrer, précisons que le nom de Roche-Chèvre vient de Roche et de Cave, "Cava roca",et qu'il est assez répandu dans d'autres départements: la Côte d'Or possède d'ailleurs plusieurs cavités qui portent semblable dénomination; Rochechèvre à Ternant - Rochechèvre à Prenois - Chevroche à Mavilly.

La plate-forme à laquelle on accède est accolée à la falaise et l'entrée de la grotte s'ouvre dans celle-ci, à hauteur du plafond par un petit porche de 3 m de largeur sur 2 de haut.

Passé l'entrée, on se trouve immédiatement dans une vaste salle de près de 70 m de long et de 30 m de large, coupée en son milieu par un éboulis qui la partage en deux. De l'entrée jusqu'à environ 20 m le sol accuse une nette déclivité qui s'adoucit rapidement vers la partie droite.

L'attention est aussitôt attirée par l'éboulis gigantesque qui garnit le fond de la salle; certains blocs ont facilement 8 m de long et atteignent 100 m^3. L'entassement de ces blocs a laissé entre eux des passages plus ou moins étroits formant un véritable labyrinthe où l'on se perd aisément.

Du point de vue géologique, cette cavité s'ouvre sur le

flanc ouest d'un petit vallon S.N. dont l'axe est constitué par la faille de Mâlain. L'entrée qui s'ouvre, comme nous l'avons dit, au plafond de la grotte dans laquelle on descend, se trouvait primitivement beaucoup plus bas, mais a été encombrée par un très important amas d'éboulis, comme d'ailleurs l'intérieur.

La cavité se développe dans les calcaires du Bathonien moyen (Comblanchien) et l'on note un réseau étroit de galeries sub-horizontales au fond de la grotte, probablement au contact des marnes à Ostrea, si ces dernières n'ont pas été traversées vu leur minceur dans cette région.

On remarque aussi, au plafond, une série de diaclases orientées parallèlement à la faille de Mâlain.

Dans l'ensemble, la grotte est du style conforme, plafond et galeries se développant parallèlement à la stratification du calcaire.

Du point de vue hydrologique, il s'agit certainement d'une ancienne sortie d'eau abandonnée et les galeries étroites du fond sont les témoins de circulations anciennes; il est toutefois à supposer que la formation d'une pareille cavité a été causée par une arrivée d'eau beaucoup plus importante; est-il possible de retrouver ce collecteur ? - Il est difficile de donner une réponse à cette question car l'éboulis a du certainement en obstruer l'orifice.

ARCHEOLOGIE.

Des fouilles d'assez grande envergure ont eu lieu dans cette cavité et continuent encore actuellement; le matériel qu'elles ont mis à jour est assez important et donne, dès maintenant, une idée des cultures qui se sont développées dans son environnement.

Nous nous bornerons à citer les trouvailles, conseillant au lecteur, désirant de plus amples informations, la consultation des ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet (voir bibliographie).

C'est de 1895 que date la première découverte connue: "un jeune homme y découvrit une superbe lance en bronze, à douille". (11).

Cl. Drioton, qui fut Conservateur du Musée archéologique, aidé de G.Gruère et du Dr.J.Galimard, publia en 1903 le résultat de plu-

sieurs années de recherches (6).Des foyers avaient été trouvés - de nombreux fragments de poterie grossière et de poterie noire, lustrée et ornementée - des hachettes en silex - perle d'ambre - épingles en bronze - poinçons en corne - des ossements humains et animaux - Enfin, un magnifique couteau en bronze, de 28 cm de long, intact (7) actuellement visible au Musée archéologique de Dijon.

En 1930, les fouilles sont reprises par la Brigade archéologique bourguignonne et dureront 10 ans: conduites par E.Guyot, dans la première salle, elles ont donné: "plus de 2 m^3 de tessons - une quarantaine d'objets en pierre taillée ou polie - une cinquantaine d'objets en os et des dents d'animaux perforées - environ 25 épingles et aiguilles en bronze - une pointe de lance en bronze - une faucille - des pointes de flèches - une quarantaine d'ornements corporels - 20 fusaïoles - deux bracelets - une statuette en bronze de Mars casqué(10) - des monnaies romaines"(13).(Nous ignorons ce que sont devenus tous ces objets qui auraient du être déposés au Musée archéologique).

En 1951, Mr.Vernet entreprend de nouvelles fouilles; elles lui ont donné, en particulier, une quantité de tessons qui lui ont permis de réaliser de très belles restitutions (voir son très intéressant compte-rendu à la Commission des Antiquités (13), dont nous avons l'avantage de présenter ici quelques reproductions. D'autres recherches, effectuées par Mr. Gomiot ont donné de très bons résultats et feront certainement l'objet d'une prochaine communication.

Après examen d'une partie de ce matériel et plus particulièrement de la série céramique reconstituée par Mr.Vernet, Mr. l'Abbé Joly a pu préciser une partie des cultures qui se sont succèdées aux environs de cette cavité. Il est hors de doute que cette dernière a servi de lieu de sépulture et non d'habitat, le matériel peu abondant ni courant ne pouvant être qu'un matériel funéraire. --- Voici l'énumération des cultures:
CHASSEY ancien (un tesson incisé seul connu en dehors du camp de Chassey) - MICHELSBERG (Néolithique final) - BRONZE des Tumulus - CHAMPS d'URNES - HALSTATT - LA TENE (très peu) - Gallo-romain et Moyen-Age (traces).
(voir photographies en fin de bulletin).

GROTTE DE ROCHE-CHEVRE

BARBIREY sur OUCHE

Côte d'Or

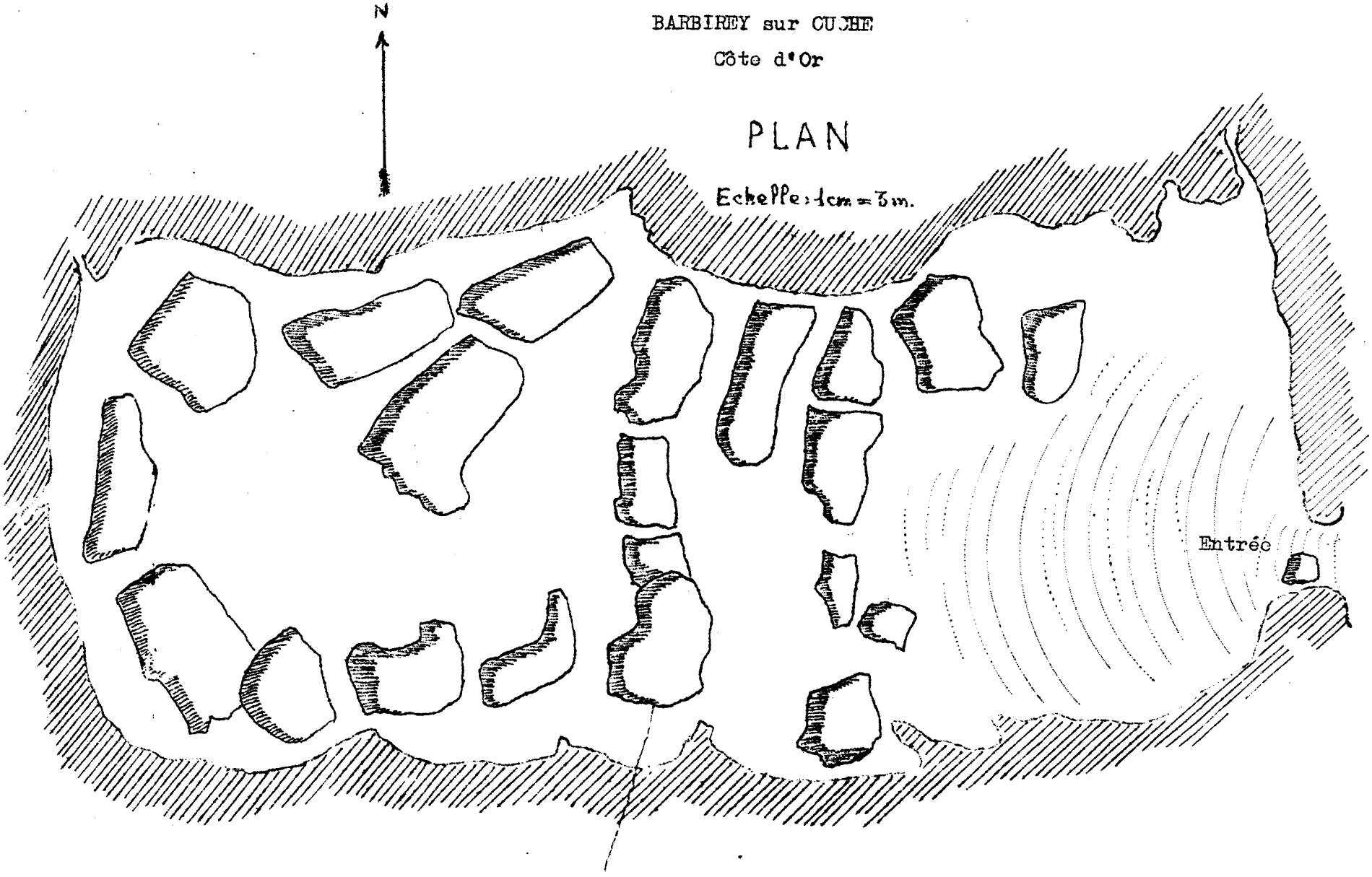

GROTTE DE ROCHE-CHEVRE

BARBIREY sur OUCHE

(Côte d'Or)

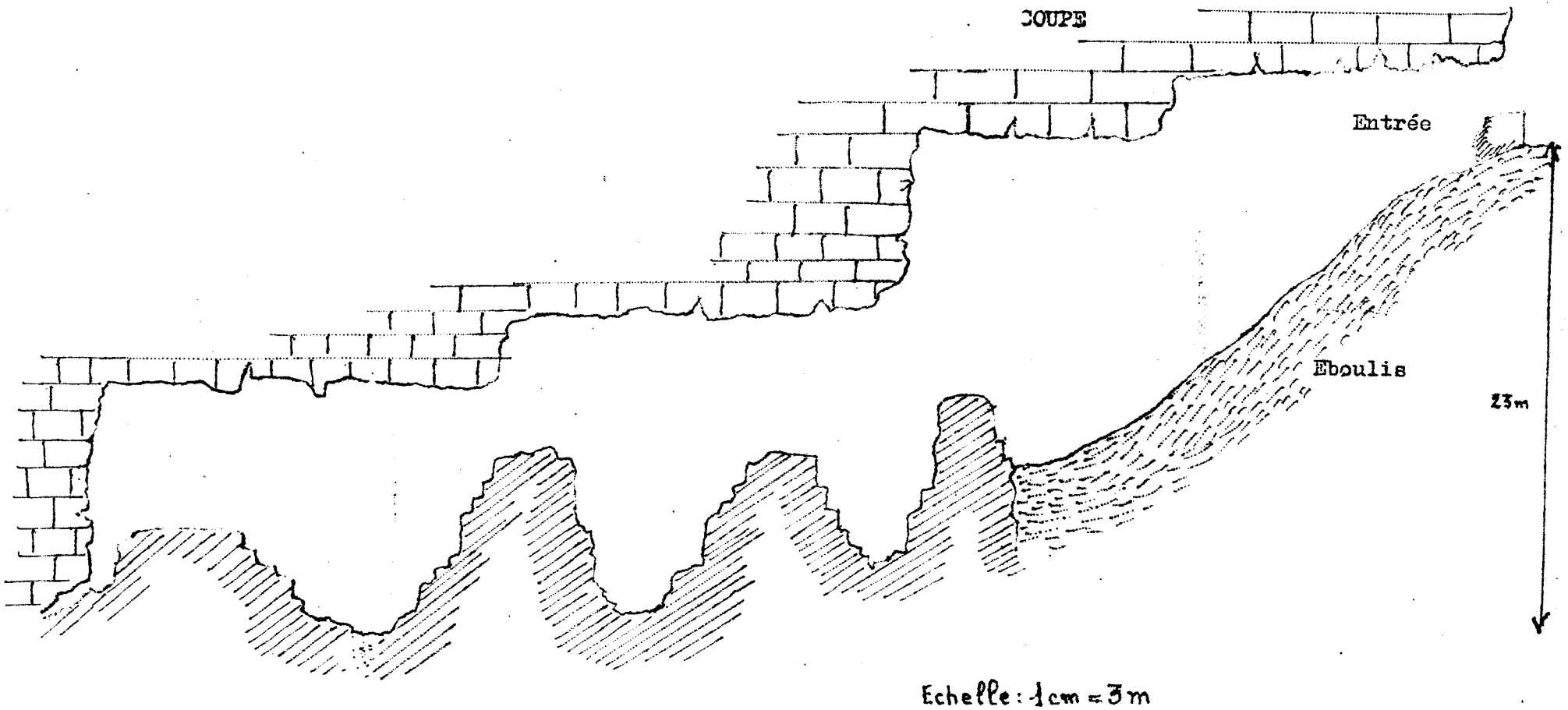

Echelle : 1cm = 3m

GROTTE DE ROCHE-CHEVRE

BIBLIOGRAPHIE

1 - Chronique de St.Bénigne. XI° siècle - p.3o.

2 - Cartulaire de l'église d'Autun. p.176.

3 - Cerches des Feux de l'Auxois.

4 - COURTEPEE. "Description du Duché de Bourgogne" 1847. T. IV. p.68.

5 - DENIZOT. "Encyclopédie du département de la Côte d'Or" 1866. T.I.

6 - DRIOTON. "Notes sur les fouilles éxécutées dans la caverne de Barbirey" Congrès de l'A.F.A.S. 19o3.p.887.

7 - DRIOTON. "Quelques objets de l'Age du Bronze".Revue préhistorique de l'Est/ 1ère année N°2. 1905.

8 - AUBERT. Bulletin de l'Académie de Dijon. Seance du 22/2/1927.

9 - MARION. "Légendes et traditions populaires de Côte d'Or".1929.p.68 & 89.

1o - GUYOT. Bull.archéol. du Comité des travaux historiques.1931 et 1939.

11 - GUYOT. "La grotte de Roche-Chevre".Brigade archéo. de Bourgogne.194o.

12 - VERNET."Découvertes préhistoriques dans la Hte vallée de l'Ouche" Mémoires de la Commission des Antiquités.T.XXIII. p.1o5.

oooooooooooooooooo

Les reproductions ont été réalisées par:

COLLIN, 22 rue de la Préfecture DIJON. Travaux photographiques.

CARRION 13 rue du Petit-Potet DIJON. Travaux héliographiques.

Nom du Gérant: R. RATEL

Nom et adresse de l'imprimeur: SPELEO-CLUB DE DIJON

16 Boulevard Fontaine des Suisses

DIJON